

SANTÉ

Le premier abri anti-ondes est drômois

ONDES : Pr Belpomme "Un problème de santé majeur"

par la rédaction du Dauphiné Libéré

Le professeur Dominique Belpomme est le président de l'ARTAC (association pour la recherche thérapeutique anticancéreuse). Ce groupe de recherche français est l'un des plus avancés sur la question des EHS en Europe.

"Cela fait un an que nous travaillons sur le syndrome d'intolérance aux champs électromagnétiques (le SICEM)" explique le scientifique. "En Europe, la population concernée est estimée de 1 à 10 %. C'est un problème de santé majeur, un véritable problème de santé publique !" Fatigue, insomnie, dépression, mais potentiellement aussi risques "de sclérose en plaques, ou bien de maladie d'Alzheimer chez des sujets jeunes" seraient liés à l'influence de ces champs.

"Aujourd'hui, nous sommes sûrs que ce sont de vrais malades". Des diagnostics rendus possibles grâce aux tests mis au point par l'association : encéphalogramme, tests biologiques, marqueurs sanguins.

"Nous avons la certitude que c'est l'addition des différentes sources de champs électromagnétiques des antennes relais, en passant par les lignes hautes tensions, la Wifi etc., qui provoque l'EHS".

"Lente prise de conscience"

Reste à déterminer pourquoi certains en souffrent et d'autres non. "Nous avons une hypothèse de recherche

impliquant les magnétosomes, des micro-électro aimants que nous avons dans le cerveau".

"La prise de conscience est lente mais elle commence. Plus de 100 communes ont déjà décidé de revenir à des zones de 0.6 volts/mètre. On peut se demander si le Grenelle va permettre de concrétiser des décisions, mais les choses bougent un peu..."

En attendant une politique de l'aménagement du territoire adéquate et que le syndrome des EHS soit reconnu "comme une maladie sociétale ou professionnelle par la Sécurité Sociale" (combat qui sera mené dès la rentrée prochaine), le professeur Belpomme préconise quelques principes de précaution.

Pas de téléphone portable pour les moins de 12 ans, pas non plus pour les femmes enceintes, pas d'antenne relais près des écoles, des crèches, des maternités et des hôpitaux, et surtout que toutes fréquences confondues, on ne dépasse pas les 1 volt / m dans les lieux publics...

M.R.



Pr Dominique Belpomme

Essayer de rendre au mieux la téléphonie mobile compatible avec la santé humaine

[c'est faire adopter le standard BioInitiative 0,6 V/m.](#)

Signer la pétition pour soutenir les résolutions du consortium scientifique BioInitiative sensibilise les Autorités et permettra à plus ou moins long terme de faire baisser votre exposition aux rayonnements électromagnétiques.

Avec cette action, vous protégerez aussi vos enfants et votre entourage.

